



## Demande d'autorisation d'exploiter Exercice de la prostitution

Commune / Arrondissement administratif

- Première autorisation     Renouvellement

### 1. Obligation d'annoncer l'activité ou de demander une autorisation d'exploiter

La prostitution / le travail du sexe est exercé(e) par plus de deux personnes et / ou dans plus de deux pièces.

- Oui → Veuillez compléter intégralement le présent formulaire.  
 Non → Veuillez remplir le formulaire d'annonce pour l'exercice de la prostitution ([lien vers le formulaire](#)).

### 2. Données sur la personne responsable

Sexe     masculin     féminin

Nom     Prénom

Adresse privée   
(rue, n°, NPA, localité)

Date de naissance     Téléphone     Courriel

Nationalité     Lieu d'origine

Permis de séjour   
(pour les ressortissants étrangers)

### Statut dans l'établissement

- Propriétaire     Locataire  
 Gérant/e, employé/e par

### Propriétaire et / ou gérant/e d'autres établissements

- Oui (nom de l'établissement / rue / n° / NPA / localité)     Non

### 3. Information sur l'établissement

- Salon     Salon avec service de boissons / bar à hôtesse     Agence d'escorte

Nom de l'établissement

Adresse de l'établissement   
(rue, n°, étage, NPA, localité)

Téléphone de l'établissement     Adresse électronique / site Internet

Nom, prénom et adresse exacte de la/du propriétaire/locataire (s'il ne s'agit pas de l'exploitant/e)

- Ouverture le (indiquer la date):      Reprise de l'établissement le (indiquer la date):

Nombre de chambres     Nombre maximal de personnes exerçant la prostitution dans l'établissement

Prix de la location (y compris les charges et les frais de nettoyage usuels, etc.)

**Horaire d'exploitation**

Lundi: de  à  heures      Vendredi: de  à  heures  
Mardi: de  à  heures      Samedi: de  à  heures  
Mercredi: de  à  heures      Dimanche: de  à  heures  
Jeudi: de  à  heures

Autres autorisations accordées  
(p. ex. hôtellerie / restauration)

Lieu / date

Signature de la requérante / du requérant

**4. Annexes**

- Copie en couleurs de la carte d'identité ou du passeport (bien lisible)
- Copie en couleurs du permis de séjour pour les ressortissants étrangers (bien lisible)
- Copie du permis d'établissement ou de l'attestation de domicile actuelle
- Extrait du casier judiciaire\*
- Extrait du registre des poursuites portant sur les cinq dernières années\*
- Extrait du registre du commerce\* (pour les personnes morales: nom de l'employeur de la personne responsable)
- Attestation de capacité civile (attestation de l'exercice des droits civils)\*
- Plans architecturaux de l'établissement (avec indications des pièces de travail, chambres et installations sanitaires)
- Liste des pièces de travail
- Copies des autorisations nécessaires (construction, hôtellerie/restauration);  
si elles n'ont pas encore été octroyées → copie des demandes y relatives

\*Ne doit pas dater de plus de trois mois.

**5. Prise de position de la commune à l'attention de la préfecture**

L'établissement est conforme à l'affectation de la zone       oui       non

L'établissement est au bénéfice d'un permis de construire       oui       non

La commune confirme l'exhaustivité des documents selon le chiffre 3 et formule la proposition suivante: l'autorisation peut être accordée.       oui       non

Motif du refus de l'octroi de l'autorisation

Charges et conditions, le cas échéant

Lieu / date

Timbre / signature